962

CRUSTACEA LIBRARY
SMITHSONIAN INST.
RETURN TO W-119

Hommage de l'Auteur

EXTRAIT DU BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE

DE FRANCE

POUR L'ANNÉE 1896

SUR LE *GAMMARUS BERILLONI* CATTA,

PAR

ÉDOUARD CHEVREUX

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE

7, rue des Grands-Augustins, 7

—

1896

Extrait du *Bulletin de la Société Zoologique de France*,
tome XXI, séance du 11 février 1896, page 29.

SUR LE *GAMMARUS BERILLONI* CATTA,

PAR

ÉDOUARD CHEVREUX

595.371

Pendant un séjour à Jersey, au mois d'août dernier, je fus profondément surpris, en cherchant des Amphipodes d'eau douce au bord des ruisseaux de l'île, de trouver, associé au *Gammarus pulex* de Geer, le *Gammarus Berilloni* Catta.

Cette espèce, décrite d'après des exemplaires provenant du sommet du Mondarrain (Basses-Pyrénées), habite aussi au voisinage du littoral, et je l'ai trouvée dans les ruisseaux des environs de Saint-Jean de Luz, et au bord du lac Monriscot, près Biarritz ; M. le professeur Bolivar a signalé son habitat à Guetary (1), et a bien voulu me communiquer des exemplaires de cette provenance, mais, jusqu'ici, elle semblait localisée au voisinage des Pyrénées occidentales. Il semble difficile d'expliquer sa présence dans une des îles de la Manche, l'hypothèse du transport des œufs par les Oiseaux migrateurs, si vraisemblable à propos des Entomostracés, ne pouvant s'appliquer aux Gammarides, chez lesquels les œufs et les jeunes nouvellement éclos ne quittent pas les lamelles incubatrices de la femelle.

Le mémoire de Catta (2), publié dans un recueil fort peu répandu, est presque introuvable. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir en consulter un exemplaire, qui fait partie de la bibliothèque de la *Feuille des jeunes naturalistes*, et, plus récemment, M. de Guerne a

(1) Ignacio Bolivar, *Lista de la colección de Crustaceos de España y Portugal del Museo de Historia Natural de Madrid.* Act. de la Soc. españ. de Hist. nat., (2), I (XXI), septembre 1892.

(2) J. D. Catta, *Note sur le* Gammarus Berilloni *(n. sp.)*. Bulletin de la Société Borda. Dax, 1er trimestre, 1878.

eu l'obligeance de m'envoyer copie d'un autre, qu'il avait réussi à se procurer. La bibliographie, d'ailleurs si complète, du magnifique ouvrage du Rév. Stebbing sur les Amphipodes du Challenger, ne faisant pas mention de ce travail de Catta, je crois utile d'en citer ici quelques passages :

« Cet Amphipode a été recueilli par M. Berillon, sur le sommet de la montagne appelée Mondarrain (Basses-Pyrénées), à une altitude de 750 mètres, dans l'eau d'une fontaine qui contient, ainsi que la plupart des sources de la région, des quantités notables de sels de fer....»

« Il n'est pas étonnant de trouver sur le Mondarrain, en un point

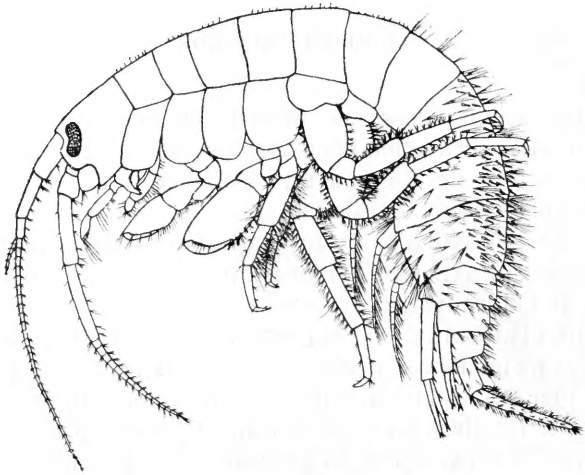

Fig. 1. — *Gammarus Berilloni* ♂, × 7.

aussi élevé au-dessus du niveau de la mer, une forme très différente de celles qui vivent habituellement dans nos cours d'eau; mais ce qui peut paraître plus singulier, c'est que cette forme se rapproche beaucoup des espèces découvertes dans le lac Baïkal. Le docteur Dybowsky a décrit, dans son mémoire sur les *Gammarus* du lac Baïkal, un certain nombre d'espèces qu'il faut considérer comme assez voisines les unes des autres, telles que les *G. verrucosus* (Gerst.), *viridis* (Dybow.), *murinus* (Dyb.), *fuscus* (Dyb.), *lividus* (Dyb.), *aheneus* (Dyb.), et près desquelles doit être rangé notre *G. Berilloni*....»

« Tous ces types sont remarquables par le développement des organes cuticulaires (poils ou piquants), qui garnissent les diffé-

rentes régions du corps et par l'inégalité plus ou moins fortement prononcée des deux lames du dernier pléopode. Ils paraissent ainsi former un groupe assez naturel dans le grand genre *Gammarus.* »

L'auteur, sans décrire complètement la nouvelle espèce, s'attache ensuite à faire ressortir les différences qui la séparent du *G. lividus* Dyb., différences relatives à la disposition des épines et des soies, aux dimensions des antennes et à la longueur du premier article des antennes supérieures, enfin, à la forme des propodes des 4e et 5e siagonopodes (1er et 2e gnathopodes). Sur la planche qui accompagne le mémoire, les antennes et les gnathopodes du *G. Berilloni* sont figurés en regard des mêmes organes du *G. lividus, fac-simile* des dessins de l'ouvrage de Dybowsky.

La profusion de soies et d'épines qui garnissent l'abdomen du *Gammarus Berilloni* lui donne un aspect si particulier, qu'il m'a semblé intéressant de figurer cet Amphipode aussi exactement que possible. La figure 1, ci-dessus, représente un mâle adulte du type le plus commun à Jersey; le nombre et la disposition des épines et des soies sont très variables chez ces animaux, comme chez la plupart des autres espèces d'eau douce. Certains exemplaires portent quelques épines sur le dernier segment du thorax ; par contre, un mâle de Jersey, de grande taille et semblant bien adulte, ne porte que des soies et pas une seule épine sur les trois premiers segments de l'abdomen.

Le corps du *G. Berilloni* affecte à peu près la même forme que celui du *G. pulex*; la tête présente, comme chez les espèces voisines, des angles latéraux très prononcés, mais carrément tronqués à la partie antérieure. Le bord inférieur du troisième segment de l'abdomen se prolonge en arrière, et forme un angle aigu avec le bord postérieur. Tout l'abdomen est garni de bouquets de soies, généralement plus longues et plus nombreuses chez les mâles que chez les femelles. Sur les trois premiers segments, ces soies sont toujours entremêlées d'épines en nombre variable, environ une trentaine sur chacun des deuxième et troisième segments; j'en ai compté plus de 50 sur le deuxième segment de l'abdomen d'une femelle ovifère. Les épines des trois derniers segments, beaucoup moins nombreuses, sont aussi légèrement variables en nombre; on en compte de quatre à huit sur le quatrième segment, de deux à quatre sur le cinquième, et deux au bord postérieur du sixième, qui présente quelquefois aussi une épine dorsale vers son milieu.

Les yeux, très grands, réniformes, comprennent un nombre considérable d'ocelles. Les antennes, à peu près d'égale taille, sont,

comme d'habitude, plus longues chez le mâle que chez la femelle. Les deux premiers articles du pédoncule des antennes supérieures sont à peu près d'égale longueur; le flagellum comprend de nombreux articles (25 à 30); le flagellum accessoire se compose de six articles très courts. Le pédoncule des antennes inférieures, très allongé, se termine par deux articles d'égale longueur; le flagellum ne porte pas de *calceoli*; les soies qui garnissent ses articles, assez courtes chez les exemplaires de Jersey, sont beaucoup plus allongés ~~que~~ chez ceux de Guetary.

Les propodes des gnathopodes du mâle, à peu près de même forme, sont ovales, et leur bord palmaire se continue en courbe régulière pour former le bord postérieur; comme d'habitude, ceux de la seconde paire sont beaucoup plus grands que les précédents. Chez la femelle, les gnathopodes de la première paire diffèrent à peine de ceux du mâle, mais, dans les gnathopodes de la seconde paire, le propode affecte une forme plus rectangulaire, et son bord palmaire, bien distinct du bord postérieur, est notablement échancré en son milieu. Ces gnathopodes sont beaucoup plus grands que ceux de la première paire, ce qui ne se voit pas généralement chez les femelles des espèces voisines.

Fig. 2. — *G. Berilloni* ♂. Uropode de la dernière paire × 16.

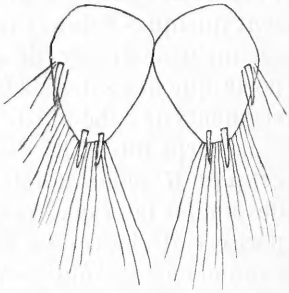

Fig. 3. — *G. Berilloni* ♂. Telson × 36.

Les pattes de la troisième paire sont remarquables par l'abondance et la longueur des soies qui garnissent leur bord postérieur; ces soies sont beaucoup plus courtes sur les pattes de la paire suivante. Les pattes des trois dernières paires, plus courtes et plus robustes que chez le *G. pulex*, sont ornées de soies longues et touffues.

Les uropodes des deux premières paires ne présentent rien de particulier; chez ceux de la dernière paire (fig. 2), la branche externe, très allongée, garnie de longues soies et de faisceaux d'épines sur ses bords latéraux, se termine par trois épines à peu près d'égale taille; la branche interne, absolument rudimentaire,

n'atteint pas la sixième partie de la longueur de l'externe ; elle porte quelques soies et une petite épine terminale.

Le telson (fig. 3), assez court, se compose de deux lamelles distinctes, de forme ovale, terminées par deux épines et quelques longues soies. Une longue épine recourbée existe généralement vers le milieu du bord externe, mais sa présence n'est pas constante.

La couleur des exemplaires adultes varie du brun verdâtre au brun rougeâtre ; les mâles atteignent de 10 à 12 millimètres de longueur ; les femelles, beaucoup plus petites, comme d'habitude, ne dépassent pas 7 millimètres.

Ce *Gammarus* semble moins abondant à Jersey que l'espèce commune. Tandis que je rencontrais le *G. pulex* au bord de presque tous les ruisseaux de l'île, je n'ai trouvé le *G. Berilloni* que dans deux stations : le ruisseau de la vallée des Vaux, et le fossé, à peine humecté par un petit filet d'eau courante, bordant la route qui descend de la station de Sainte-Brelade à la mer. Au cours d'une excursion à l'île de Serq, j'ai retrouvé le *G. pulex*, mais je n'ai pas revu le *G. Berilloni*. Il serait fort intéressant de savoir s'il existe à Guernesey, que je n'ai pas visité cette année.

AVIS

Les volumes brochés du **Compte-rendu des séances du Congrès international de zoologie** sont déjà épuisés.

Il reste encore un certain nombre de volumes cartonnés à l'anglaise, au prix de 16 fr. 50 pris au siège de la Société, de 17 fr. 50 expédiés en France et en Algérie, de 18 fr. 50 expédiés dans tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Le Secrétaire général invite les personnes qui n'ont pas encore fait l'acquisition de cet important volume, **indispensable à tout zoologiste descripteur**, à ne pas tarder à souscrire, l'édition devant être prochainement épuisée.

EXTRAITS DES STATUTS & RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ

STATUTS. — ART. VI. — Chaque Membre doit payer :

1° Un droit d'entrée de 10 francs, en échange duquel il reçoit un diplôme de Membre de la Société. Ce droit pourra être augmenté dans la suite, mais seulement pour les Membres à élire.

2° Une cotisation annuelle fixée à 20 francs.

ART. VII. — Tous les Membres pourront s'affranchir de la cotisation annuelle par une somme de 300 francs, une fois payée, et auront alors le titre de *Membres à vie.*

ART. VIII. — Le titre de *Membre donateur* sera décerné à toute personne ayant à son entrée dans la Société versé une somme d'au moins 500 francs.

RÈGLEMENT. — ART. 6. — Les établissements publics et les Sociétés scientifiques de la France et de l'Étranger peuvent être admis comme Membre de la Société aux mêmes charges et aux mêmes droits qu'un Membre ordinaire.

ART. 9. — La cotisation annuelle est due et se perçoit à partir du 1er janvier; elle devra être transmise sans frais au Trésorier.

ART. 10. — Tout Membre qui n'aura pas payé sa cotisation cessera de recevoir les publications de l'année courante, jusqu'à ce qu'il soit en règle, et sera rayé au bout de trois ans.

ART. 11. — Tout Membre nouveau de la Société..... devra faire parvenir sa cotisation et son droit d'entrée dans le mois qui suivra sa nomination.

Le nombre des Membres de la Société est illimité.

Les Français et les Etrangers peuvent en faire partie.

Pour faire partie de la Société, on devra être présenté par un Membre sociétaire qui signera la proposition de présentation, ou en faire la demande au Président ou au Secrétaire général.

Les *Mémoires* paraissent par fascicules à intervalles irréguliers ; les Membres de la Société ont seuls le droit d'y publier. Ils comprennent tous les travaux originaux, ornés ou non de planches et de figures dans le texte, ayant plus de six pages d'impression ; ils comprennent encore tous les travaux originaux ayant moins de six pages, mais accompagnés d'une ou plusieurs planches.

Le **Bulletin** contient des travaux originaux de peu d'étendue et dépourvus de planches. Les figures dans le texte sont admises, mais à la condition que l'auteur remette, en même temps que son manuscrit, le cliché fait à ses frais. Un maximum de six pages par communication, figures comprises, est accordé aux Membres de la Société. Aucun Membre ne pourra publier plus de 32 pages par an. Le **Bulletin** est ouvert à tous les zoologistes français et étrangers ; les travaux rédigés en langue française conformément aux règles de nomenclature adoptées par le Congrès international de Zoologie en 1889, y sont seuls admis. Les personnes étrangères à la Société ont droit à un maximum de 4 pages par communication et de 16 pages par an.

Lille, imp. Le Bigot Frères.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01348 3896